

un message. Dans le cercle étroit où il se meut, il a toutes les jalouses, toutes les ambitions mesquines... Une conférence de curés à l'égard de calomnies, moulin à injures papérales, à férocités de châtiments.

En peut-il être autrement? Ces gens sont hors du monde, hors de la vie, hors de l'humanité. Volontairement ils se sont choisis, en ce sens que même d'une faute jamais ils ne subissent les conséquences. Nils séduisent une fille, seront-ils contraints de l'épouser? S'ils font un enfant, écartent-ils le mois de nourrice? Ni époux ni pères, être émasculés physiquement et moralement, laids et dangereux comme tous les monstres, avec la jalouse haineuse de tout ce qui vit et progresse. C'est dans le noir des sacrilèges que s'écrivent les lettres anonymes à l'inspecteur, au recteur...

Et pendant ce temps là, romanciers aimés, journalistes pleurards, affiliés consentants ou inconséquents du Génie, écartent, en tremolo, la gloire du bon curé, du saint homme, de cette victime... qui deviendrait le héros de son roman, ou de sa pièce.

Jules LERMINA.

EN BELGIQUE

L'abbé Daens muselé

Un fait caractéristique s'est produit ces temps derniers dans une province de Belgique — la province d'Alost — étendue du parti conservateur belge.

Un abbé Daens, député d'Alost, s'est vu, pendant toute la période électorale communale dernière, interdire, par l'évêque de Gand, le droit de célébrer la messe, comme il le faisait habituellement, dans l'église Saint-Martin d'Alost, où étaient de nombreuses manifestations publiques. Daens dut donc se résigner à dire sa messe dans la chapelle de l'hôpital d'Alost, — ce qui était aussi de lui être refusé.

« Peu nous chaut — diront probablement certains anti-cléricaux — endurcis — que tel ou tel abbé dise ou ne dise pas sa messe. »

Leur demande pardon, et sans faire aucune concession aux idées cléricales, l'estime que l'interdiction qui a frappé l'abbé Daens emprunte aux circonstances et au lieu dans lesquels elle s'est produite une importance qu'il est bon de faire ressortir.

Qu'est, en effet, l'abbé Daens? Prêtre, il a cru devoir prendre son rôle au sérieux. Mettant au-dessus de toutes considérations sa fonction, et c'est en quoi il diffère de Gannin, Naudet, Lemire et consorts, qui agissent surtout dans un but politique — il a cru devoir s'inspirer uniquement des préceptes de l'Evangile, et pouvoir librement « aimer son prochain comme lui-même. »

Cette conduite, logique — car en admettant que « l'amour du prochain » ne constitue pas une solution de la question sociale, il faut aussi admettre que l'abbé Daens « est un des rares qui pratiquent vraiment cet amour commandé par leur caractère de prêtre — devant lui faire — et qui lui — une popularité que personne autre du parti conservateur belge n'acquiert jusqu'ici — et d'ailleurs jamais.

Comme le disait, il y a quelques six mois, dans un article au *Peuple*, notre ami Gustave Defnet, évêque de Saint-Josse-ten-Node et député socialiste belge : « Il n'est pas un homme de la province d'Alost, catholique, libéral ou socialiste, qui ne salue ce prêtre d'un amical « Bonjour, non pas leur. »

C'est qu'en lui s'incarne pour eux la foi sincère, l'amour vrai des hommes.

Cette popularité devait porter ombrage au parti conservateur belge — qui comme les prêtres cléricaux de tous pays, ne veut se servir de la religion que comme moyen d'aveuglement et d'asservissement des masses. Aussi ce parti opposa-t-il à l'abbé Daens aux élections législatives un de ses leaders les plus autorisés, Woeste, ex-juriste, ex-protestant, aujourd'hui catholique fervent, qui nous a l'intolérance à un point tel qu'en pleine Chambre des représentants, des conservateurs lui jetèrent ce surnom de *pape laïc* — qui lui resta.

Et cet intolérant, soutenu par toutes les influences, épiscopales et papales, fut battu, dans ce centre catholique, à une importante majorité.

Dou furieux de l'évêque, qui appela notre abbé, le *sermonna* — ce qui, nous devons le reconnaître, l'atténuait singulièrement — et le menaça d'excommunication. Puis, appelé chez le pape, qui, à son tour, engagea l'abbé Daens à abandonner ses idées subversives, et à marcher comme tout le monde, c'est-à-dire comme tous les conservateurs, dans le rang — contre toutes les idées d'humanité et de progrès.

L'abbé Daens résistera-t-il, ou obéira-t-il aux injonctions du pape et de l'évêque?

Le second cas est le plus probable, car il a donné le respect qu'il a pour son caractère de prêtre, l'abbé Daens n'osera pas

Assurer ouvertement contre l'autorité épiscopale.

Dans les deux cas, le résultat, pour nous socialistes, est le même :

Où bien Daens s'insurgera, et alors la grande masse des électeurs, encore imparce, nous l'avons dit, des préjugés du catholicisme et volant sans doute pour lui parce que prêtre, s'insurgera avec lui, — et combatta par conséquent les intolérants du parti Woeste;

Où bien — ce qui est plus probable — Daens se soumettra, et certains de ceux qui ont voté pour lui — le petit nombre — ne voyant en lui qu'un excommunié, un défrôlé, l'abandonneront; mais le grand nombre, cela ne fait pas de doute, tout en gardant intacte, pour le moment, sa foi catholique, constatera forcément l'intolérance des chefs du Parti conservateur, et les combatta.

Et comme, dans un pays comme Alost, une lutte contre les Woeste et consorts ne peut qu'amorcer le parti de l'intolérance cléricale, nous sommes naturellement appelés, en comptant les morts, à recueillir leur succession, le parti libéral n'existant pas dans cette province.

Allez-y, messieurs les conservateurs, belges et français, muselés, persécutés, l'abbé Daens et ses imitateurs; s'il en est un ou deux sèment, les socialistes reculeront — grâce à la persécution dont vous les rendez victimes.

G. DEVERNAY.

LE PARTI OUVRIER BELGE

(De votre correspondant spécial)

Bruxelles, 22 décembre.

Le Conseil général du Parti Ouvrier, les députés et sénateurs socialistes, les délégués de province et des fédérations nationales de métiers se sont réunis à la *Maison du Peuple*.

L'Association socialiste de l'arrondissement de Dinant a désigné le citoyen Grismard comme délégué au Conseil général.

Les délégués de province donnent les meilleurs renseignements sur la situation du Parti Ouvrier dans leurs régions. A noter tout particulièrement les déclarations de Elbers signalant le mouvement d'organisation parmi les ouvriers de Bruxelles, et de Anselme disant combien à Gand l'organisation syndicale a prospéré depuis un an. Ces déclarations sont applaudies par tous les délégués.

Le Conseil général, après un examen très minutieux de la situation politique et après avoir pris de nombreuses décisions au point de vue de la propagande en vue des prochaines élections législatives, a décidé la lutte électorale dans tous les arrondissements où il y aurait une association ouvrière. Dès aujourd'hui la bataille est décidée dans les arrondissements de : Bruxelles, Louvain, Nivelles, Namur, Dinant, Philippeville, Anvers, Malines, Marche, Bastogne, Neufchâteau.

Hardy annonce que Gand a décidé de venir à 400 à Bruxelles, pendant la période électorale, pour faire toute la campagne avec les conférenciers; ils soustriront 50,000 manifestes.

On verse déjà 10 centimes par semaine. Une souscription populaire dans le *Peuple* s'ouvrira à partir du 1er janvier 1896. Le montant servira à couvrir les frais de la propagande. Le Conseil général fait un chaleureux appel à tous les dévouements. Il faut de l'argent, beaucoup d'argent pour soutenir la bataille.

Français, imitez les Belges.

LES ITALIENS EN ABYSSINIE

Rome, 22 décembre.

An Sénat, M. Crispi a pris la parole pour défendre sa politique, et pour dire que la situation en Erythrée s'est sensiblement améliorée depuis la bataille d'Amba Alagi.

Le ministre du Trésor explique qu'à la suite du crédit de vingt millions pour l'Afrique, le déficit budgétaire serait de seize millions.

Le Sénat a adopté le crédit par 87 voix contre 2 et 23 absents.

Tout le monde est persuadé, en Italie, que les 20 millions obtenus par M. Crispi pour l'Afrique auront triple quand le moment sera venu de rendre compte de l'argent dépensé.

Rappelons, puisque le crime de Crispi est condamné, qu'en 1875, parlant de deux défaites signalées qui venaient d'être infligées à l'armée égyptienne par les troupes du négus, le cardinal Massias écrivait ce qui suit : « Puissent ces événements ouvrir les yeux à nos Européens qui rêvent conquêtes et aventures parmi ces peuples que nous qualifions de barbares et leur apprendre que chez les Abyssins le courage est à la hauteur de l'amour de l'indépendance. »

L'Abyssinie est en effet une sorte de Suisse africaine, défendue contre toutes les entreprises hostiles, à la fois par la nature montagneuse du pays et la valeur héroïque de ses habitants.

Il est navrant de voir l'Italie, déjà si misérable, engagée par les valets de Crispi et d'Ulbert qui n'ont rien à perdre dans une aventure où elle perdrait, au contraire ce qui lui reste d'hommes et d'argent.

DERNIÈRE HEURE

Départ de M. Lozé pour Paris

Paris, 22 décembre.

M. Lozé, ambassadeur de France à Vienne (Autriche) a quitté ce matin cette ville par l'express Orient pour se rendre à Paris.

Ce départ est relatif à l'affaire Arton.

MARIAGE DE MME BURDEAU

Lyon, 22 décembre.

Les journaux de Lyon annoncent que, dans quelques jours, sera célébré, à Paris, le mariage, tenu très secret, de Mme Burdeau, veuve de l'ancien président de la Chambre, avec le docteur Fochier, chirurgien en chef de la Charité.

On se souvient que, malgré nos amis, la Chambre a voté une forte pension à Mme veuve Burdeau, en signe de reconnaissance, sans doute, pour les opinions successives de son mari sur le privilège de la Banque de France.

Madame Fochier, continuera-t-elle à bénéficier de la pension accordée à la veuve Burdeau.

La parole est à M. Bourgeois.

COUPES SOMBRES

New-York, 22 décembre.

Le tribunal supérieur de l'Etat de Minnesota (Etats-Unis) a pris une décision très importante au sujet des listes noires publiées par les entrepreneurs. Un ouvrier de chemin de fer, congédié du service suite de la grande grève, fut inscrit sur la liste des coupes sombres par la compagnie des chemins de fer et fut désigné, à côté d'autres grévistes, comme un agitateur dangereux et turbulent, par des placards publics. L'ouvrier porta plainte en dommages-intérêts et réclama une somme de 105,000 francs. Le tribunal supérieur a admis ce recours, les expressions que ces placards contenaient étant incontestablement des calomnies.

MANIFESTATION OUVRIÈRE

Chicago, 22 décembre.

Eugène Debs, le chef de la grande grève des ouvriers de chemins de fer, de l'année dernière, a terminé les six mois de prison dont il avait gratifié. Sa sortie des prisons de Woodstock a pris le caractère d'une grande manifestation qui s'est répétée jusqu'à son arrivée à Chicago. Il tint là, devant une foule de plusieurs milliers de personnes qui l'écoulaient avec avidité, un discours sur un sujet d'actualité pour lui. De la « liberté ».

Les persécutions bourgeoises développent au lieu de l'entraver le mouvement ouvrier.

UNE FUMISTERIE

Paris, 22 décembre.

Les journaux boulevardiers faisaient grand bruit ces jours derniers autour d'une polémique entre deux professeurs d'armes MM. Vigeant et Rue.

Cette affaire s'est terminée par un duel. M. Vigeant a été légèrement blessé au front.

Beaucoup de bruit pour rien.

Les rapatriés à Montpellier

Montpellier, 22 décembre.

Depuis hier la population attendait les 400 soldats dont 35 officiers, des 200 rapatriés par le Liban; partout, des oriflammes et guirlandes de feuillage.

C'est dans la soirée à 7 h. 29 que le détachement arriva.

Il fut reçu par la municipalité et les autres autorités avec le concours de toutes les sociétés musicales et la musique militaire.

Il y avait une foule immense; l'enthousiasme était indescriptible; la ville était pavée des rues illuminées et bordées de monde.

C'est à grand peine si les soldats purent se créer passage à travers cette foule compacte et arriver enfin à la caserne des Minimes où un repas réconfortant les attendait.

LES OBSEQUES D'UN RAPATRIÉ

Port-Vendres, 22 décembre.

Les obsèques des trois rapatriés décédés à Liban ont eu lieu aujourd'hui à 3 heures. Une foule nombreuse suivit les cercueils, sur lesquels avaient été déposés de nombreuses fleurs et de fort belles couronnes par les soins de l'Union des femmes de France.

Toutes les autorités militaires assistaient à la cérémonie.

WORT DANS UN TRA.

Condom, 22 décembre.

Les voyageurs qui se trouvaient dans le train qui partait de Condom, venant de Condom, ont été douloureusement impressionnés par une mort subite, qui s'est produite vis-à-vis de la halte de Gailion. Le nommé Job était monté à la station

de Manciet dans un wagon de 3e classe, lorsqu'il s'est subitement affaissé, succombant probablement à une congestion causée par le froid. Une femme seule se trouvait avec lui dans le même compartiment. Le malheureux Job a été descendu du train en arrivant à Eauze. Par le train suivant sont arrivées, prévenues par le télégraphe, sa femme et sa fille, dont l'état de désolation faisait peine à voir.

DIX-NEUF MATELOTS NOYÉS

La mer a rejeté sur la plage, entre Elaples et Berck, les épaves du bateau de pêche 1718, de Boulogne, disparu depuis la tempête du 6 décembre et qu'on espérait réfugié dans un port anglais.

Il est malheureusement certain aujourd'hui que le navire s'est perdu corps et biens. Dix-neuf matelots se sont noyés, laissant dix veuves et quarante-cinq orphelins.

ÉTAT DE M. DE BURLET

Bruxelles, 22 décembre.

L'état de M. de Burlet, président du conseil et ministre des affaires étrangères, en Belgique, est considéré comme très grave. Les médecins déclarent que, si M. de Burlet en rechappait, il devra s'abstenir pendant une année de toute participation aux affaires gouvernementales. L'intérim des affaires étrangères est confié au ministre de la guerre.

LE GÉNÉRAL DUCHESNE

Paris, 22 décembre.

Le général Duchesne sera rentré en France dans les premiers jours de février. Il prendra, le plus tôt possible, possession de son commandement à la tête du 5e corps à Orléans.

Il conservera sous ses ordres comme divisionnaire, également à Orléans, le général Metzinger.

AFFAIRE DES PHOSPHATES

Paris, 22 décembre.

A la suite du discours prononcé par notre ami Viviani dans la séance du 21 décembre sur le scandale des phosphates, des témoins ont été constitués. MM. Bourlier et Boissy-d'Anglas pour M. Thompson et les citoyens Gérald-Richard et Jaurès pour Viviani.

Après l'examen du discours, les témoins ont été unanimes à penser que l'affaire ne comportait pas de suite.

Procès scandaleux

Bordeaux, 22 décembre.

Cette nuit s'est terminé devant le tribunal de Bordeaux un procès scandaleux. Il s'agissait d'un abbé F... curé du Sacré-Cœur, accusé d'attentat à la pudeur sur le fils du sacristain. Le jugement sera rendu samedi prochain.

A la sortie de l'audience, un abbé qui figurait au nombre des témoins a été humilié par la foule qui l'a suivi pendant un kilomètre environ et l'a obligé de se réfugier dans un cercle catholique.

LE CONFLIT ANGLO-AMÉRICAIN

Saint-Petersbourg, 22 décembre.

Les *Novosti* font ressortir qu'une guerre anglo-américaine causerait des préjudices énormes au commerce du monde entier et arriverait à cette conclusion qu'il est de l'intérêt commun de l'Europe de conjurer un pareil conflit par l'entremise conciliatrice d'une ou plusieurs puissances européennes.

Les socialistes persécutés

Berlin, 22 décembre.

On sait que Liebknecht a été condamné à la prison pour un passage de son discours d'ouverture au congrès de Breslau. Le parquet a commencé maintenant une instruction contre les journalistes qui ont textuellement transmis la phrase incriminée, et un journal de Hanovre qui l'a reproduit le plus exactement est sous le coup de poursuites.

LES HABITATIONS OUVRIÈRES

Bruxelles, 22 décembre.

Le gouvernement belge a l'intention de modifier la loi sur les habitations ouvrières, pour en faire bénéficier les petits commerçants et les employés.

C'est dans un tout autre sens que la loi devrait être changée; aujourd'hui elle ne favorise que les ouvriers possédant un léger pécule.

Les pauvres gens, qui ont le plus besoin d'un logement sain et confortable, ne peuvent bénéficier de la loi.

Nous prions instamment nos correspondants de nous écrire les copies qu'ils nous envoient pour insertion que d'un seul côté de la page.

Nous rappelons que nous ne tenons aucun compte des communications anonymes.

Chronique Régionale

Les Voyageurs de Commerce et la propagande socialiste

La réunion du groupe socialiste des Voyageurs et Représentants de commerce nous remet en mémoire certain banquet des membres d'une société de secours mutuels de la même corporation.

Il y a, hélas! vingt ans de cela, Gambetta en avait la présidence d'honneur; il fut, conséquemment, un discours entre le café et le champagne.

Après les congratulations d'usage, le clairon aux échos l'appel pour le combat : « Vous êtes, messieurs les voyageurs de commerce, les voyageurs de la République! » Et les échos répondirent approbativement.

Le mot d'ordre était donné et nos aînés consacraient à la lutte anticléricale une bonne part de leur verve et de leurs loisirs.

Mais, obéissant à un programme aussi étroit et égoïste que celui qu'ils combattaient, leur rôle devait être court et leur courage bien vite épuisé. Ils imitèrent leurs élus et limitèrent leurs efforts à la satisfaction de leur appétit.

Rien pour eux n'était à changer au régime économique et le « chacun pour soi » était la formule dont tout homme sensé devait se pénétrer.

En bien! chers camarades, la succession à prendre et le mot d'ordre est toujours le même. Nous sommes les voyageurs de la République! ou toujours, mais de la République Sociale.

Contrairement à nos devanciers, c'est au régime économique que nous devons nous attaquer. Il ne suffit plus aujourd'hui de combattre les fictions religieuses, l'édification de la République sociale ne peut se faire qu'après avoir sapé les bases de la République bourgeoise, c'est-à-dire la propriété et le salariat.

Pour lutter avec avantage, il faut être unis, il faut se grouper, que tous ceux qui sont en communion d'idées se sentent les coudes.

L'isolement amène fatalement l'inertie et c'est pourquoi nous avons vu avec plaisir se constituer en groupe les voyageurs qui depuis longtemps déjà avaient adhéré aux principes collectivistes.

Des statuts de ce groupe nous ne signalerons que le second dont l'importance ne peut être exagérée. En voici la teneur :

Art. II. But. — Le groupe a pour but :

- 1° De répandre les idées socialistes et de secourir la propagande des organisations ouvrières partout où l'occasion s'en présentera;
- 2° De créer une bibliothèque destinée à faciliter l'étude de toutes les questions sociales ayant pour objet l'affranchissement du prolétariat;
- 3° D'établir un lien d'entente et de solidarité entre tous ses membres en quelque lieu qu'ils se rencontrent.

Cette propagande, aucune corporation n'est mieux placée que la nôtre pour la faire avec fruit, nous pouvons et devons être les véritables apôtres de la bonne cause.

En chemin de fer, à table d'hôte et parfois chez le client, l'occasion ne nous est-elle pas chaque jour offerte?

Le hasard des rencontres doit toujours nous trouver en veillant; est un militaire nous devons lui faire comprendre, sans le respect de son individualité, le but de sa mission et son idéal plus noble l'internationalisme basé sur l'amour de l'humanité; au petit commerçant nous ferons comprendre combien ses charges sont supérieures relativement à celles du grand banquier anonyme qui l'écrasera fatalement.

Voici monter un homme des champs : l'inégalité de la lutte avec la grande propriété doit lui être démontrée et la terrible épreuve, l'hypothèque doit lui être aussi exposée dans toute son atrocité. Le syndicat et le groupement doivent être enseignés au travailleur des villes comme seul moyen de lutter à égalité avec le capitalisme.

Le programme est vaste, mais nous avons, camarades, toutes facilités et cela fait pour nous un devoir d'être à l'avant-garde de l'armée révolutionnaire.

Qu'importe, camarades, si nos collègues égoïstes qui, entre deux mots (dont la saveur seule les occupe) hoquent leur haine des idées humanitaires que nous professons. Sachez-que vous êtes groupés, que le nombre des adhérents est chaque jour augmenté et que d'instinct et sans que nous en ayons conscience, vous ferons savoir que près de vous d'autres cœurs battent à l'unisson.

Groupons-nous donc, camarades, et que bientôt le bataillon des voyageurs de la République sociale soit une grande et vaillante armée.

RÉGEL.

JEUNE FILLE TUÉE D'UN COUP DE FUSIL

à Balmethun

Voici de nouveaux détails sur ce suicide que nous avons signalé hier.

A Balmethun, habitent les frères époux Sully, lesquels exploitent une ferme assez importante. Deux enfants composent la famille. Le jeune aîné, Mlle Marie, âgée de 21 ans, malade depuis trois longues années, tient le lit depuis longtemps.

Avant-hier, comme d'habitude, tout le monde vaquait à ses occupations, sauf la malade bien endormie, lorsque dans la matinée une détonation retentit.

On courut immédiatement à la chambre où un fusil chargé avait été déposé un instant avant.

On juge de l'épouvante des cultivateurs en voyant leur fille gisant inanimée sur le parquet de la chambre, le fusil étendu à côté d'elle.

Mlle Marie Sully fut replacée sur son lit tandis que le domestique de la maison courait chercher un médecin.

Quand ce dernier arriva, cette jeune fille avait cessé de vivre. Elle avait une blessure allée du côté gauche à la hanche droite.

Le bruit de cette mort violente se répandit aussitôt dans tout le village et les commentaires s'en suivirent.

Le parquet de Bologne est descendu à Balmethun où les constatations d'usage ont été faites.

Trois hypothèses — crime, accident ou suicide — roulent sur cette mystérieuse affaire.

CURIEUSES DÉCOUVERTES

à Cousleire

Des ouvriers, en creusant une tranchée pour l'alignement du chemin de la route de Terné à Cousleire, ont mis à découvert deux tombes françaises. Elles renfermaient chacune un squelette assez bien conservé; les dimensions des os accusaient des hommes d'une taille élevée et dans la force de l'âge; les corps étaient orientés les pieds au nord-est. L'une de ces tombes était couverte d'un guerrier, car il avait à ses côtés sa hache et sa lance. Aux pieds de chaque squelette se trouvait le petit vase traditionnel.

La hache dite du type de Childéric, dans lequel le côté opposé au tranchant n'est pas un marteau mais un simple talon; celui-ci n'a pas le prolongement qui recouvre quelquefois le manche pour le mieux emboîter et que l'on rencontre dans des échantillons d'épaves postérieures; l'évidement intérieur de la hache forme un angle de 155, sa longueur du talon au tranchant, est de 0m20, la largeur du tranchant 0m09 et la hauteur du talon 0m06 elle pèse 1 kilo 240.

Le fer de lance, de forme allongée et élégante, a 0m18 de lame; la douille conserve encore l'extrémité de la hampe qui dépassa même de quelques centimètres; on remarque, dans une cassure, le clou rivé qui retenait le bois dans la douille.

Les urnes de forme biconique, sans dessin à la roulette, sont en terre noire; elles ont 0m35 de grande circonférence. On n'a trouvé d'ornement d'aucune sorte, ce qui indique que les tombes appartiennent à des hommes de la classe pauvre. Ces objets ont été déposés au musée de l'école.

Outre la curiosité qu'excite toujours un découvert de ce genre il s'attache à celle d'un grand intérêt pour les origines de Cousleire. Ces tombes se trouvent à environ 100 mètres du château de Brunhup, frère de Saint Wabbert et père de Sainte Aye; on peut donc supposer qu'elles renfermaient le corps d'un serf et d'un homme d'armes de ce seigneur et que l'endroit où on les a rencontrées était le cimetière de la *villade Brunhup*.

Il est probable que des fouilles pratiquées en cet endroit amèneraient la découverte d'autres sépultures. La situation et la topographie des lieux se rapportent bien à l'emplacement du cimetière français.

Ajoutons que Brunhup vivait à Cousleire de 620 à 640, ce qui donnerait aux objets que nous venons de décrire l'âge respectif de douze siècles et demi.

LE TIRAGE AU SORT

Le 20 janvier commencera dans chaque département le tirage au sort pour la formation de la classe de 1895. Elle sera appelée sous les drapeaux au mois d'octobre, si les Chambres votent le projet de loi relatif au recrutement de la réserve non plus de novembre, mais du 1er octobre.

La fermeture de la chasse

Les propositions des préfets [en ce qui concerne la date de la fermeture de la chasse] sont déjà parvenues en assez grand nombre à la direction de la Sûreté générale pour annoncer que la clôture aura lieu le 25 janvier au soir.

On annonce que les arrêtés préfectoraux pris à ce sujet autoriseront, jusqu'au 30 mars, la chasse des ramiers, des palombes et des tourterelles avec des pentes ou filets à grosses mailles.

2° Jusqu'au 20 avril inclus, la chasse des canards sauvages, des bécassines, des pluviers, vanneaux et autres oiseaux aquatiques dont la taille dépasse celle de la grive; la caille, soit avec des armes à feu, soit avec des filets tendus verticalement à l'aide de perches.

Voici de nouveaux détails sur ce suicide que nous avons signalé hier.

A Balmethun, habitent les frères époux Sully, lesquels exploitent une ferme assez importante. Deux enfants composent la famille. Le jeune aîné, Mlle Marie, âgée de 21 ans, malade depuis trois longues années, tient le lit depuis longtemps.

Avant-hier, comme d'habitude, tout le monde vaquait à ses occupations, sauf la malade bien endormie, lorsque dans la matinée une détonation retentit.

On courut immédiatement à la chambre où un fusil chargé avait été déposé un instant avant.

On juge de l'épouvante des cultivateurs en voyant leur fille gisant inanimée sur le parquet de la chambre, le fusil étendu à côté d'elle.

Mlle Marie Sully fut replacée sur son lit tandis que le domestique de la maison courait chercher un médecin.

Quand ce dernier arriva, cette jeune fille avait cessé de vivre. Elle avait une blessure allée du côté gauche à la hanche droite.

Le bruit de cette mort violente se répandit aussitôt dans tout le village et les commentaires s'en suivirent.

Le parquet de Bologne est descendu à Balmethun où les constatations d'usage ont été faites.

Trois hypothèses — crime, accident ou suicide — roulent sur cette mystérieuse affaire.

Des ouvriers, en creusant une tranchée pour l'alignement du chemin de la route de Terné à Cousleire, ont mis à découvert deux tombes françaises. Elles renfermaient chacune un squelette assez bien conservé; les dimensions des os accusaient des hommes d'une taille élevée et dans la force de l'âge; les corps étaient orientés les pieds au nord-est. L'une de ces tombes était couverte d'un guerrier, car il avait à ses côtés sa hache et sa lance. Aux pieds de chaque squelette se trouvait le petit vase traditionnel.

La hache dite du type de Childéric, dans lequel le côté opposé au tranchant n'est pas un marteau mais un simple talon; celui-ci n'a pas le prolongement qui recouvre quelquefois le manche pour le mieux emboîter et que l'on rencontre dans des échantillons d'épaves postérieures; l'évidement intérieur de la hache forme un angle de 155, sa longueur du talon au tranchant, est de 0m20, la largeur du tranchant 0m09 et la hauteur du talon 0m06 elle pèse 1 kilo 240.

Le fer de lance, de forme allongée et élégante, a 0m18 de lame; la douille conserve encore l'extrémité de la hampe qui dépassa même de quelques centimètres; on remarque, dans une cassure, le clou rivé qui retenait le bois dans la douille.

Les urnes de forme biconique, sans dessin à la roulette, sont en terre noire; elles ont 0m35 de grande circonférence. On n'a trouvé d'ornement d'aucune sorte, ce qui indique que les tombes appartiennent à des hommes de la classe pauvre. Ces objets ont été déposés au musée de l'école.

Outre la curiosité qu'excite toujours un découvert de ce genre il s'attache à celle d'un grand intérêt pour les origines de Cousleire. Ces tombes se trouvent à environ 100 mètres du château de Brunhup, frère de Saint Wabbert et père de Sainte Aye; on peut donc supposer qu'elles renfermaient le corps d'un serf et d'un homme d'armes de ce seigneur et que l'endroit où on les a rencontrées était le cimetière de la *villade Brunhup*.

Il est probable que des fouilles pratiquées en cet endroit amèneraient la découverte d'autres sépultures. La situation et la topographie des lieux se rapportent bien à l'emplacement du cimetière français.

Ajoutons que Brunhup vivait à Cousleire de 620 à 640, ce qui donnerait aux objets que nous venons de décrire l'âge respectif de douze siècles et demi.

Le 20 janvier commencera dans chaque département le tirage au sort pour la formation de la classe de 1895. Elle sera appelée sous les drapeaux au mois d'octobre, si les Chambres votent le projet de loi relatif au recrutement de la réserve non plus de novembre, mais du 1er octobre.

Les propositions des préfets [en ce qui concerne la date de la fermeture de la chasse] sont déjà parvenues en assez grand nombre à la direction de la Sûreté générale pour annoncer que la clôture aura lieu le 25 janvier au soir.

On annonce que les arrêtés préfectoraux pris à ce sujet autoriseront, jusqu'au 30 mars, la chasse des ramiers, des palombes et des tourterelles avec des pentes ou filets à grosses mailles.

2° Jusqu'au 20 avril inclus, la chasse des canards sauvages, des bécassines, des pluviers, vanneaux et autres oiseaux aquatiques dont la taille dépasse celle de la grive; la caille, soit avec des armes à feu, soit avec des filets tendus verticalement à l'aide de perches.

Voici de nouveaux détails sur ce suicide que nous avons signalé hier.

A Balmethun, habitent les frères époux Sully, lesquels exploitent une ferme assez importante. Deux enfants composent la famille. Le jeune aîné, Mlle Marie, âgée de 21 ans, malade depuis trois longues années, tient le lit depuis longtemps.

Avant-hier, comme d'habitude, tout le monde vaquait à ses occupations, sauf la malade bien endormie, lorsque dans la matinée une détonation retentit.

On courut immédiatement à la chambre où un fusil chargé avait été déposé un instant avant.

On juge de l'épouvante des cultivateurs en voyant leur fille gisant inanimée sur le parquet de la chambre, le fusil étendu à côté d'elle.

Mlle Marie Sully fut replacée sur son lit tandis que le domestique de la maison courait chercher un médecin.

Quand ce dernier arriva, cette jeune fille avait cessé de vivre. Elle avait une blessure allée du côté gauche à la hanche droite.

Le bruit de cette mort violente se répandit aussitôt dans tout le village et les commentaires s'en suivirent.

Le parquet de Bologne est descendu à Balmethun où les constatations d'usage ont été faites.

Trois hypothèses — crime, accident ou suicide — roulent sur cette mystérieuse affaire.

Des ouvriers, en creusant une tranchée pour l'alignement du chemin de la route de Terné à Cousleire, ont mis à découvert deux tombes françaises. Elles renfermaient chacune un squelette assez bien conservé; les dimensions des os accusaient des hommes d'une taille élevée et dans la force de l'âge; les corps étaient orientés les pieds au nord-est. L'une de ces tombes était couverte d'un guerrier, car il avait à ses côtés sa hache et sa lance. Aux pieds de chaque squelette se trouvait le petit vase traditionnel.

La hache dite du type de Childéric, dans lequel le côté opposé au tranchant n'est pas un marteau mais un simple talon; celui-ci n'a pas le prolongement qui recouvre quelquefois le manche pour le mieux emboîter et que l'on rencontre dans des échantillons d'épaves postérieures; l'évidement intérieur de la hache forme un angle de 155, sa longueur du talon au tranchant, est de 0m20, la largeur du tranchant 0m09 et la hauteur du talon 0m06 elle pèse 1 kilo 240.

Le fer de lance, de forme allongée et élégante, a 0m18 de lame; la douille conserve encore l'extrémité de la hampe qui dépassa même de quelques centimètres; on remarque, dans une cassure, le clou rivé qui retenait le bois dans la douille.

Les urnes de forme biconique, sans dessin à la roulette, sont en terre noire; elles ont 0m35 de grande circonférence. On n'a trouvé d'ornement d'aucune sorte, ce qui indique que les tombes appartiennent à des hommes de la classe pauvre. Ces objets ont été déposés au musée de l'école.

Outre la curiosité qu'excite toujours un découvert de ce genre il s'attache à celle d'un grand intérêt pour les origines de Cousleire. Ces tombes se trouvent à environ 100 mètres du château de Brunhup, frère de Saint Wabbert et père de Sainte Aye; on peut donc supposer qu'elles renfermaient le corps d'un serf et d'un homme d'armes de ce seigneur et que l'endroit où on les a rencontrées était le cimetière de la *villade Brunhup*.

Il est probable que des fouilles pratiquées en cet endroit amèneraient la découverte d'autres sépultures. La situation et la topographie des lieux se rapportent bien à l'emplacement du cimetière français.

Ajoutons que Brunhup vivait à Cousleire de 620 à 640, ce qui donnerait aux objets que nous venons de décrire l'âge respectif de douze siècles et demi.

Le 20 janvier commencera dans chaque département le tirage au sort pour la formation de la classe de 1895. Elle sera appelée sous les drapeaux au mois d'octobre, si les Chambres votent le projet de loi relatif au recrutement de la réserve non plus de novembre, mais du 1er octobre.

Les propositions des préfets [en ce qui concerne la date de la fermeture de la chasse] sont déjà parvenues en assez grand nombre à la direction de la Sûreté générale pour annoncer que la clôture aura lieu le 25 janvier au soir.

L'ALBINOS

PAR HENRI DEMESSE

Suite du Testament Volé

DEUXIÈME PARTIE

Antoinette désespérée

Dans le salon, une sorte de boudoir-bibliothèque, rempli de jolis meubles précieux et fragiles, se trouvait un grand piano à queue et une bibliothèque en bois noir, incrustée d'argent, de nacre et d'ivoire, contenant des livres d'art, des romans bien choisis, les œuvres de nos plus illustres poètes, en belles éditions faites pour être feuilletées dédicatement par des mains de femme, — bien qu'en général, à ce que l'on assure, les femmes soient peu passionnées, d'ordinaire, pour les beaux livres.

La jeune fille se plaisait dans son appartement.

Elle y demeurait enfermée parfois durant des journées tout entières, ne s'ennuyant jamais dans la solitude.

Depuis quelques semaines surtout, elle rêvait souvent au passé, qui la préoccupait par rapport à l'avenir.

C'est qu'elle ne savait rien de ce passé qu'elle craignait vaguement, sans qu'elle pût définir pour quel motif.

Sa mémoire, si fidèle pourtant et si sûre, ne lui rappelait de sa première enfance que des faits sans importance, des détails auxquels elle ne pouvait fixer une image nette. Elle en souffrait, d'autant plus que Maquart, qui, seul, devait connaître la vérité, affectait de parler d'autre chose chaque fois qu'elle lui en faisait un sujet.

Qui était-elle? Par quel lien touchait-elle au fermier? Pourquoi avait-il pris soin de son enfance? Elle l'ignorait. Elle lui disait « mon père » et, pourtant, elle ne portait pas son nom.

Elle n'avait pas d'autre nom que celui qu'on lui donnait : Antoinette. Jamais comme à présent elle n'avait éprouvé le désir ardent d'en savoir davantage. Un jour, elle avait interrogé Toussaint à ce sujet... mais le jeune homme n'avait su que répondre : « Ils avaient grandi côte à côte, et sur bien des points, leurs souvenirs étaient semblables. C'était tout! »

Antoinette se rappelait qu'elle avait vécu, pendant quelque temps, chez le père Kverard qui habitait un bâtiment

éloigné de la demeure de M. Maquart. Puis, comme le père Everard s'était rapproché du maître, Antoinette et Toussaint s'étaient retrouvés, l'un vers l'autre, à la ferme de M. Maquart.

La jeune fille se rappelait nettement tout cela... mais elle gardait un vague souvenir de faits plus lointains. Elle se revoyait toute petite... dans une maisonnette... avec un homme et une vieille qui prenaient soin d'elle.

Elle se rappelait qu'un jour la maisonnette avait été démolie par des gens qu'elle ne connaissait pas... puis, qu'elle était partie avec l'homme.

Même elle se revoyait — nettement — juchée sur les épaules de l'homme... enroulée sous un vêtement très lourd et sur lequel la pluie, une pluie diluvienne, fouettait sans interruption... Quel que effort que fit la jeune fille, elle ne se le rappelait point!

Pourtant il lui semblait qu'elle eût appris quelque chose de ce passé si lointain déjà, si elle avait pu percer les ténèbres qui enveloppaient cette partie de sa première enfance. Quel intérêt M. Maquart pouvait-il avoir à se taire, s'il savait la vérité?

Or, ce jour-là, Antoinette, qui s'était levée dès l'aube et accourde à la hâte par le fer de sa chambre pour le humer l'air frais du matin, pour sentir les parfums que l'aurore fait sortir des fleurs humides de rosée... avait été reprise, plus encore que d'habitude, et tout entière cette fois, par les pensées qui la hantaient.

C'est qu'elle avait constaté qu'un changement radical s'était op